

## Pour une Europe féministe : quels enjeux à l'heure de la présidence française de l'Union européenne ?

**Introduction** - Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du HCE (1:00 - 13:30)

**Animation des tables rondes** : Léa Lejeune, journaliste

\*\*\*

### 1ère table ronde : Politiques d'égalité de l'UE : quels enjeux pour une Europe du futur féministe ?

**Ouverture** : Helena Dalli, commissaire européenne à l'égalité (15:30 - 19:05 – message enregistré)

#### 1er thème : Placer les femmes et l'égalité femmes-hommes au cœur de la relance économique et des politiques européennes

- **Carlien Scheele**, directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE) (20:40 - 28:40)

*« Appliquer le "gender mainstreaming" à chacune des mesures mises en œuvre par l'Union européenne, car son application répond à des enjeux de droits humains, économiques et sociaux »*

- **Reka Safrany**, Présidente du Lobby Européen des Femmes (29:10 - 34:24)

*« Se doter, à l'image du Green Deal impulsé par l'Union européenne, d'un Care Deal investissant massivement dans le secteur du soin et les secteurs à majorité féminins »*

- **Maria Teresa Fabregas Fernandez**, Directrice de la Taskforce pour la reprise et la résilience, Commission européenne (35:28 - 45:30)

*« Il n'y a pas à ce stade d'objectif contraignant en matière d'égalité femmes-hommes imposée par la Facilité européenne pour la reprise et la résilience. Mais les Etats membres ont obligation de rendre compte à la Commission européenne des mesures favorables à l'égalité femmes-hommes contenues dans leurs plans de relance nationaux. Et il en sera fait publicité. »*

\*\*\*

#### 2ème partie : Affirmer les droits sexuels et reproductifs comme une valeur essentielle et une composante de l'Etat de droit

- **Neil Datta**, secrétaire général du Forum Parlementaire européen pour les DSSR (47:05 - 55:05)

*« Affirmer les droits sexuels et reproductifs en ratifiant la Convention d'Istanbul et en inscrivant le droit à l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Rien ne peut être construit en termes d'égalité et de droits humains, si les fondations mêmes de la maison Europe sont menacées. »*

- **Marta Lempart**, responsable du collectif La Grève des femmes (55:50 - 1:04:30)  
« Faire appliquer le respect de l'Etat de droit et l'indépendance judiciaire dans les Etats membres défaillants. »

- **Camille Butin**, chargée de plaidoyer Fédération Internationale pour le Planning Familial - Réseau Européen (1:05:00 - 1:10:25)  
« Affirmer les droits sexuels et reproductifs comme des droits humains fondamentaux, faisant partie intégrante des valeurs de l'UE. Conditionner l'attribution des fonds de relance européens au respect des droits des femmes et des droits sexuels et reproductifs. »

\*\*\*

### **3ème partie : Renforcer la lutte contre les Violences sexistes et sexuelles**

- **Johanna Nejedlova**, experte à l'observatoire du lobby européen des Femmes sur les Violences envers les femmes pour la Coordination tchèque du LEF (1:12:10 - 1:18:00)  
« La lutte contre les violences sexuelles et sexistes doit se traduire par la ratification de la Convention d'Istanbul, et l'instauration de nouvelles normes communes, à savoir la prévention, la poursuite en justice et le déploiement de politiques intégrées. »

- **Irena Moozova**, directrice égalité et citoyenneté de l'Union, direction générale de la justice et des consommateurs, Commission Européenne (1:18:45 - 1:32:20)  
« Créer une formation spécifique du Conseil de l'Union européenne réunissant régulièrement les différents ministres européens responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes »

\*\*\*

### **Questions/Réponses**

- **Marta Lempart**, responsable du collectif La Grève des femmes (1:32:50 - 1:34:20)
- **Camille Butin**, chargée de plaidoyer UE Fédération Internationale pour le Planning Familial - Réseau Européen IPPF EN (1:34:35 - 1:37:00)

\*\*\*

## **2ème table ronde : Quelle diplomatie féministe pour l'Union européenne ?**

**Ouverture** : Ann Linde, ministre des affaires étrangères de la Suède (1:38:35 - 1:47:43)

### **1ère partie : Signification et conditions de mise en œuvre d'une diplomatie féministe européenne**

- **Hanna Neumann**, députée européenne allemande (Verts / Alliance libre européenne) (1:48:45 - 1:58:00)  
« Les femmes doivent être à la table des négociations. C'est l'un des points de départ d'une diplomatie féministe. »

- **Dagmar Schumacher**, directrice ONU femmes Bruxelles (1:58:20 - 2:08:45)  
« Développer un budget et des financements ciblés sur les questions de genre afin de garantir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les politiques de développement féministes. Atteindre la parité dans les instances de décision et de négociation de paix. »

- **Delphine O**, ambassadrice, secrétaire générale du Forum Génération Égalité (2:09:30 - 2:23:45)  
« Mettre en œuvre une diplomatie féministe européenne, c'est-à-dire transversaliser les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes dans toutes les composantes de la politique étrangère (politique commerciale, politiques environnementales, politiques culturelles, politiques migratoires, politiques de sécurité et défense etc.), y compris dans les réponses apportées en temps de crise et dans les mécanismes d'urgence »

**Dr Bärbel Kofler**, secrétaire d'Etat auprès du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne (2:24:20 - 2:26:25 – message enregistré)

**Pascal Grotenhuis**, ambassadrice des droits des femmes et de l'égalité des genres (2:26:30 - 2:29:00 – message enregistré)

\*\*\*

## **2ème partie : Les attentes spécifiques des féministes européennes et extra-européennes à l'égard d'une diplomatie féministe européenne**

- **Tatiana Mukanire**, coordinatrice nationale pour le mouvement national des survivantes des violences sexuelles en République Démocratique du Congo (2:31:00 - 2:35:25)  
« Lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et mettre en œuvre les recommandations du rapport Mapping recensant les crimes de guerre commis entre 1993 et 2003 en RDC »

- **Farida Momand**, médecin et ancienne ministre de l'enseignement supérieur afghane (2:39:10 - 2:49:30)  
« Demander la libération des femmes détenues en Afghanistan comme précondition pour des négociations pacifiques entre l'UE et l'Afghanistan »

- **Yveline Nicolas**, coordinatrice de l'association Adéquations (2:50:45 - 3:07:00)  
« Assurer une meilleure protection des femmes défenseuses de l'environnement, car chaque année, elles sont plusieurs dizaines à être assassinées. Adopter une approche sensible à l'articulation entre le genre et le climat »

\*\*\*

## **Questions/Réponses**

- **Sylvie Pierre-Brossolette**, présidente du HCE : (3:10:23 - 3:11:10)

- **Dagmar Schumacher**, directrice ONU femmes Bruxelles (3:11:45 - 3:15:21)
- **Tatiana Mukanire**, coordinatrice nationale pour le mouvement national des survivantes des violences sexuelles en République Démocratique du Congo (3:18:50 - 3:21:00)

\*\*\*

## Conclusion

**Jean-Yves Le Drian**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française (3:21:40 - 3:29:12)

**Elisabeth Moreno**, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances (3:29:50 - 3:47:00)

Conclusion - **Sylvie Pierre-Brossolette**, présidente du HCE (3:47:00 - 3:49:16)